



# COUVERTURE COMMERCIALE POUR LES MEMBRES DE L'ACE

## Assurance responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile générale vous protège contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels que vous (ou votre entreprise, y compris votre personnel) pourriez avoir causés à une autre personne en raison de vos activités ou de situations existantes dans vos locaux. Par exemple, un client pourrait glisser et tomber sur un sol mouillé, ou vous pourriez accidentellement causer des dommages matériels au domicile d'un client pendant une consultation.

L'assurance responsabilité civile générale est recommandée si vous êtes un travailleur autonome ou un propriétaire unique, mais que vous n'avez pas de biens commerciaux ou de contenu à assurer. **Si vous avez des biens ou des contenus professionnels à assurer, BMS vous recommande de souscrire une assurance forfait clinique.**

### Détails de la couverture:

Limite de responsabilité	2 000 000 \$ / 2 000 000 \$
Blessures corporelles et dommages matériels	Jusqu'au montant de garantie sélectionné
Produits-opérations achevées	Jusqu'au montant de garantie sélectionné
Dommages corporels et responsabilité en matière de publicité	Jusqu'au montant de garantie sélectionné
Responsabilité civile des locataires	Jusqu'au montant de garantie sélectionné
Paiements médicaux	50 000 \$ par personne

## Assurance forfait clinique

Le programme d'assurance de l'ACE est conçu **pour les propriétaires d'entreprise et les entrepreneurs indépendants qui ont des contenus ou des biens de valeur à assurer**. Cette assurance couvre la responsabilité civile générale, les biens/contenu, les pertes d'exploitation et la criminalité afin de garantir une protection complète à votre entreprise.



**Le contenu** comprend les articles habituels d'un bureau, y compris les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que le stock et les améliorations.



**L'assurance des pertes d'exploitation** couvre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou de dommages physiques directs causés aux locaux par un risque assuré (p. ex., un incendie).



**La garantie contre la criminalité** protège contre les pertes financières dues à la malhonnêteté, à la fraude ou au vol d'argent, de titres ou d'autres biens appartenant au bureau ou à l'entreprise.

Les ergothérapeutes propriétaires d'entreprise **qui sont propriétaires de l'immeuble dans lequel se trouve leur clinique peuvent aussi ajouter l'immeuble à leur police d'assurance**. Celle-ci protège votre bien immobilier, vous protège contre les pertes ou les dommages résultant d'un éventail de causes, y compris les catastrophes naturelles et autres menaces aux activités commerciales, telles que le vandalisme.

## Assurance responsabilité professionnelle des cliniques

En cas de réclamation, le professionnel traitant (ou tout professionnel de la santé membre d'une profession réglementée) et l'entreprise sont susceptibles d'être cités dans une déclaration ou un procès. Cette assurance protège l'entreprise et ses actifs dans de telles circonstances.

Si vous êtes propriétaire unique, cette couverture est incluse sans frais supplémentaires et votre police d'assurance responsabilité professionnelle individuelle s'étendra automatiquement à votre nom commercial. **Toutefois, cette protection est recommandée si vous avez des employés et/ou des entrepreneurs qui travaillent pour ou pour le compte de votre entreprise et/ou qui facturent leurs services sous votre nom commercial.**

Veillez noter que cette assurance doit être souscrite par une seule personne au nom de tous les propriétaires de l'entreprise et/ou de l'entité commerciale. Les limites de la couverture sont partagées entre vous-même et votre nom commercial et sont soumises à des frais supplémentaires.

## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veillez consulter le site [www.caot.bmsgroup.com](http://www.caot.bmsgroup.com) ou contacter BMS pour souscrire une couverture.

**BMS Canada Services de Risques Ltée**

1-855-318-6024

[caot.insurance@bmsgroup.com](mailto:caot.insurance@bmsgroup.com)

[www.caot.bmsgroup.com](http://www.caot.bmsgroup.com)

### Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.





# COUVERTURE COMMERCIALE POUR LES MEMBRES DE L'ACE

**L'assurance responsabilité professionnelle des cliniques multidisciplinaires est recommandée si vous êtes propriétaire d'une entreprise et que d'autres professionnels de la santé que des ergothérapeutes travaillent pour ou au nom de votre entreprise et/ou facturent sous votre nom d'entreprise.** Veuillez noter que cette assurance doit être souscrite par une seule personne au nom de tous les propriétaires de l'entreprise et/ou de l'entité commerciale.

**Chaque professionnel de la clinique doit être couvert par une assurance responsabilité professionnelle individuelle d'un montant minimum de 5 000 000 \$.**

## **Assurance cybersécurité et atteinte à la vie privée**

Les membres ont la possibilité de souscrire une couverture de 1 000 000 \$ pour la cybersécurité et la responsabilité civile en matière de protection de la vie privée afin de mieux gérer le risque lié à la détention de quantités de plus en plus importantes de renseignements personnels identifiables de clients, d'employés et d'autres personnes, et d'atténuer l'atteinte à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

## **Assurance responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi**

Avez-vous des employés occupant des postes administratifs et/ou professionnels? Votre entreprise retient-elle les services d'entrepreneurs indépendants, de bénévoles ou d'étudiants? **La couverture de la responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi vous protège, vous et votre entreprise, contre les allégations de violation des pratiques d'emploi**, y compris le licenciement abusif, la discrimination, le harcèlement sur le lieu de travail et d'autres allégations liées à l'emploi.

## **Le forfait de services juridiques**

Ligne d'assistance juridique spécialisée pour les questions personnelles et professionnelles. Les membres ont accès à une gamme de services, y compris une ligne d'assistance juridique téléphonique, une bibliothèque en ligne de modèles de documents, des avocats qui sont à leur disposition pour examiner des documents juridiques simples ou rédiger une lettre en leur nom. Les membres peuvent également avoir accès à des experts pour obtenir du soutien émotionnel, du soutien en cas de vol d'identité et une assistance en matière de ressources humaines.

## **Assurance juridique pour les entreprises**

Cette police couvre les frais juridiques nécessaires pour résoudre une série de litiges, notamment : protection supplémentaire des employés, défense juridique en matière automobile, défense en cas de litiges contractuels et recouvrement de dettes, procédures d'appel liées aux licences obligatoires, poursuites fiscales, poursuites en cas de dommages matériels et corporels.



## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veuillez consulter le site [www.caot.bmsgroup.com](http://www.caot.bmsgroup.com) ou contacter BMS pour souscrire une couverture.

**BMS Canada Services de Risques Ltée**

☎ 1-855-318-6024

✉ [caot.insurance@bmsgroup.com](mailto:caot.insurance@bmsgroup.com)

🌐 [www.caot.bmsgroup.com](http://www.caot.bmsgroup.com)

### Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.

**bms.**